



Bilan 2015 et perspectives 2016 du génie climatique

Dossier de presse

Déjeuner presse

Lundi 1^{er} février 2016
Les salons de l'Aéro-Club de France

6 rue Galilée
Paris 16^{ème}

Le syndicat des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques accompagne les entreprises et les représente auprès des instances françaises, européennes et internationales notamment dans les travaux réglementaires et normatifs. Il les fait bénéficier de son expertise et de son réseau et constitue une structure d'accueil et d'échanges pour leur permettre de rencontrer les acteurs de la profession.

Uniclimate représente les secteurs d'activité suivants : chaudières et brûleurs gaz et fioul ; radiateurs à eau chaude ; énergies renouvelables, solaire thermique et chaudières biomasse ; pompes à chaleur ; froid, climatisation ; ventilation et traitement d'air des bâtiments ; filtration et épuration pour la qualité de l'air pour des applications dans les secteurs résidentiels, tertiaires et industriels. A chaque secteur d'activité représenté correspond, au sein du syndicat, un comité stratégique dédié, présidé par un industriel, qui définit les axes d'actions. Des groupes de travail mènent les travaux nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations. Ils réunissent, dans chaque domaine, les meilleurs experts des entreprises adhérentes.

Quelques chiffres clés : 79 industriels ou groupes, 311 sites dont 76 usines et 39 départements R&D, 26 centres de formation enregistrés en préfecture représentant plus de 60 implantations à la disposition des clients, 24 800 emplois directs dont 11 900 dans l'industrie.

UNICLIMA – REPRESENTATIVITE SUR LE MARCHE

➔ Chaudières gaz et fioul	≈ 98 %
➔ Climatisation	≈ 92 %
➔ Pompes à chaleur	≈ 90 %
➔ Ventilation et traitement d'air	≈ 80 %
➔ Equipements solaires	≈ 80%
➔ Radiateurs à eau	≈ 68 %
➔ Chaudières bois	≈ 50 %
➔ Filtration	≈ 60 %

Introduction

La fin de l'année 2015 aura été marquée par un évènement important pour la France et le monde en matière de protection de l'environnement à savoir la « COP 21 ».

Sans que l'on sache très bien à ce jour quelle sera la portée opérationnelle de cette conférence et de l'accord qui a été signé à cette occasion, il est certain que la seule signature d'un document commun par l'ensemble des participants constitue un progrès considérable.

En prélude à cette réunion internationale d'importance, la France avait réussi à adopter la LTE ; cette « loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte » qui avait fait l'objet de plusieurs reports a fini par être votée et promulguée.

De nombreuses dispositions concernent le bâtiment et plus généralement nos activités et nous suivrons les développements réglementaires à venir, décrets ou arrêtés, puis leurs applications.

Sans entrer dans le détail des dispositions nous concernant, ces deux textes débouchent sans surprise pour nos industries sur la nécessité d'aller vers :

- Plus de sobriété et d'efficacité énergétique ;
- Moins de gaz à effet de serre ;
- Plus de sources renouvelables d'énergie.

L'autre point commun est que ces deux évènements ont donné lieu à un suivi et à des commentaires médiatiques importants ; nous sommes désormais dans l'attente de mesures d'application concrètes pour concourir au bon fonctionnement du marché de l'immobilier, construction neuve ou rénovation, qui reste encore en retrait par rapport à ce qu'il devrait être alors même qu'il constitue l'un des domaines prioritaires pour réussir la transition énergétique.

Le marché 2015 de l'immobilier

En 2015 comme prévu les volumes auront été impactés par la baisse des programmes neufs mis en chantier en 2013-2014. Aujourd'hui par contre les perspectives sont plus encourageantes que l'an dernier à même époque.

En résidentiel neuf, la baisse des mises en chantier s'est en effet ralentie au printemps 2015 et l'année se termine en cumul 12 mois à 351 800 logements mis en chantiers (y compris 10% environ de constructions sur logements existants), soit +0,3% par rapport à 2014 : depuis 2011 c'est la première année de stabilisation tout en restant loin des années d'avant crise.

La reprise des permis délivrés permet également d'escompter un début de reprise de nos marchés neufs fin 2016, en maison individuelle d'abord (entre 6 mois et 1 an de décalage entre mise en chantier et pose des équipements de second œuvre), en logement collectif ensuite (entre 1 et 2 ans de décalage).

En tertiaire neuf, la baisse s'est poursuivie en 2015 et ceci quasiment à un rythme à 2 chiffres ; par rapport au pic des années 2007-2008 le nombre de m² "utiles" (hôtellerie, commerce, bureaux, enseignements recherche, santé) aura été divisé par 2, à environ 9 millions de m² mis en chantier l'année dernière contre 18 millions de m² en 2007.

On note cependant un ralentissement de la baisse : au dernier trimestre 2015 les mises en chantier n'ont baissé que de 2,5% ce qui limite la baisse annuelle à -8,5% ; avec quelques mois de décalage, en tertiaire comme en résidentiel on observe une remontée des autorisations.

Dans l'existant comme en 2014, du fait notamment des bas taux d'intérêt et d'une certaine reprise de confiance des ménages, le nombre de transactions est repartie de l'avant : 790 000 logements auront été vendus en 2015 soit +15% par rapport à 2014.

Cependant le marché de la rénovation énergétique ne bénéficie que très partiellement de cette reprise.

Nous manquons de données concernant le tertiaire et les informations dont nous disposons ne concernent que le résidentiel privé ; elles sont cependant instructives.

Nous avons évoqué début 2015 la mise en place fin 2014 par l'Anah et le Club de l'amélioration de l'habitat du nouvel dispositif de suivi dit Boréal (Baromètre observatoire de la rénovation, de l'entretien et de l'amélioration de l'habitat).

L'indicateur concernant plus spécifiquement la rénovation énergétique dans le résidentiel fait apparaître un ralentissement progressif dans le courant de l'année 2015:

Par rapport au même trimestre de l'année précédente : sur T1 2015 : +3,8%, sur T2 2015 : +2,7%, sur T3 2015 : -1,5%.

Interclima+elec_{hb} : le rendez-vous de la Profession

C'est dans ce contexte que le salon interclima+elec_{hb} 2015 s'est déroulé dans le cadre du Mondial du Bâtiment.

Force est de constater que, malgré tout, et en tenant compte de l'attentisme de certains intervenants majeurs du marché qui n'ont pas souhaité participer à cette édition 2015, le mondial du Bâtiment aura connu un succès tout à fait honorable malgré une légère érosion du visitorat (- 4% à 340 000 visiteurs).

Les chiffres détaillés permettent d'observer également une augmentation de la fréquentation par les installateurs d'une part et par les maîtres d'œuvre d'autre part.

Il s'agit donc d'un point positif.

De plus, Uniclimate est très heureux que M. Pierre Louis François, récemment désigné Président d'honneur du Syndicat, ait accepté également de prendre la Présidence du salon interclima+elec_{Chb} et de coordonner les travaux en cours visant à faire évoluer le salon pour en relancer la dynamique en ligne avec l'évolution de nos métiers.

Eco conception

La fin de l'année 2015 aura également été pour une partie importante de nos adhérents une étape très importante dans la mise en œuvre des textes communautaires sur l'éco conception et l'étiquetage énergétique des équipements.

C'est en effet le 26 septembre 2015 que sont entrés en vigueur les lots 1 et 2, Chauffage et Eau chaude sanitaire.

La profession et l'ensemble de la filière (distributeurs et installateurs) aura réussi cette mise en place importante qui vise tout à la fois à l'amélioration des performances des équipements et à une meilleure information des utilisateurs.

Analyse par secteur

1- CHAUDIERES

Livraisons des chaudières à eau chaude (en milliers d'unités)

Evaluation en milliers	2015 Marché total	2014 Marché total	Evolution 2015/2014
Chaudières gaz et fioul classiques	198	238	-17%
Chaudières gaz et fioul à condensation	396	341	+16%
<i>S/Total gaz et fioul</i>	594	579	+3%

(Estimation Uniclimate)

Un marché qui a repris des couleurs avec un résultat positif de +3%.

Le marché des chaudières individuelles est resté positif grâce au marché de la rénovation et malgré un marché du neuf en repli.

On notera en particulier les évolutions suivantes :

- Chaudières individuelles :

Les ventes de chaudières murales ont augmenté par rapport à l'année dernière de 2.7 %. Il montre un fort recul des chaudières à basse température à -16,7 % et une forte augmentation des chaudières à condensation à +17,4 %.

L'impact de la mise en œuvre du calendrier du règlement éco-conception pour les chaudières a eu deux effets :

- l'accroissement des ventes de chaudières murales traditionnelles jusqu'au mois de septembre 2015 en anticipation de cette application ;
- l'accroissement de la part des chaudières à condensation globalement sur l'année, aussi bien en fioul qu'en gaz.

Pour les chaudières au sol, le règlement éco-conception a également eu une forte influence avec l'arrêt des chaudières gaz à basse température. Il est à noter que l'augmentation du marché de la condensation n'a pas permis de compenser la baisse liée à l'arrêt de ces produits.

Par ailleurs, le retournement de tendance du marché des chaudières au fioul domestique est également lié au prix actuel qui a été divisé par deux depuis près d'un an.

- Chaudières collectives

Elles sont en recul à -3.2 %, le marché souffre à la fois sur le marché du neuf et de l'existant. Malgré ce recul, le marché des chaudières murales de plus de 70 kW progresse.

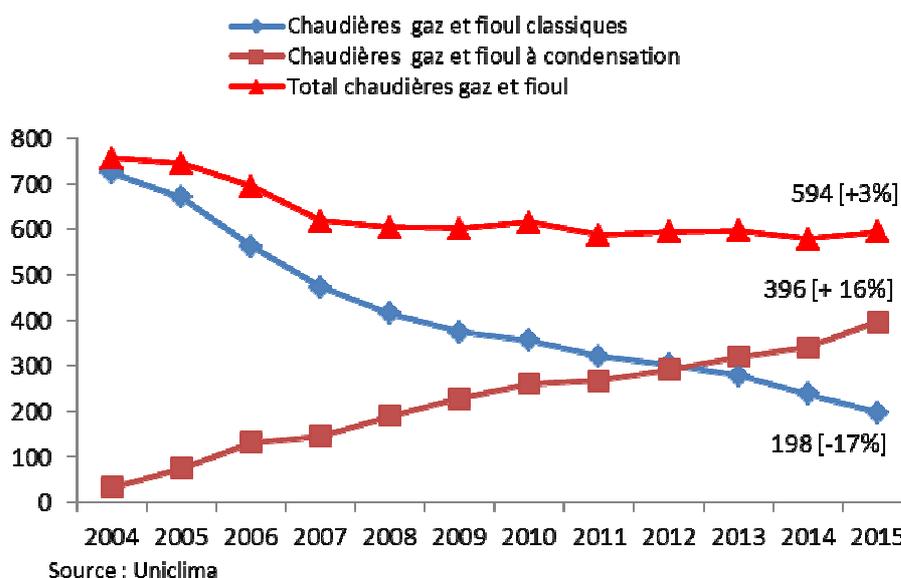
Dans le bâtiment neuf, cette baisse est liée au repli des mises en chantier des logements collectifs, cumulée au choix des solutions techniques (murales gaz) lorsque le gaz est retenu en collectif.

- Chaudières à condensation :

Elles ont poursuivi leur progression à deux chiffres par rapport à 2014 pour atteindre 66 % des chaudières individuelles mises en marché en 2015 et 78 % des chaudières de moyenne et forte puissance.

A noter que sur les 2 derniers mois de 2015, la part des ventes de chaudières à condensation représentent 73 % des chaudières domestiques (murales + sol), ce qui donne une bonne indication du marché à venir « post-ErP ».

Evaluation du marché total des chaudières gaz et fioul (en milliers d'unités)



Le « petit » marché des **générateurs hybrides Chaudières + PAC** s'élève à 2 500 pièces sur la base des répondants. Il affiche une progression à 2 chiffres. En revanche, les nouvelles règles applicables au CITE pourraient mettre la part des ventes de ces produits en péril.

Perspectives

Malgré une nouvelle progression de la pénétration de la mise en marché des chaudières à condensation, le marché français reste en retard par rapport à ses voisins européens dont le taux moyen dépasse les 79% (Allemagne) et pouvant aller jusqu'à 100 pour les Pays-Bas et l'Angleterre.

2- BRULEURS A AIR SOUFFLE - GAZ ET FIOUL

Le marché des brûleurs livrés en caisse est en progression de 6%. Cette hausse peut s'expliquer par un remplacement du seul brûleur au lieu du générateur entier dans les bâtiments anciens, et à l'anticipation du marché lié à l'éco conception (stockage des produits avant le 26 septembre 2015). Cette progression ne compense malheureusement pas la forte baisse enregistrée sur 2014.

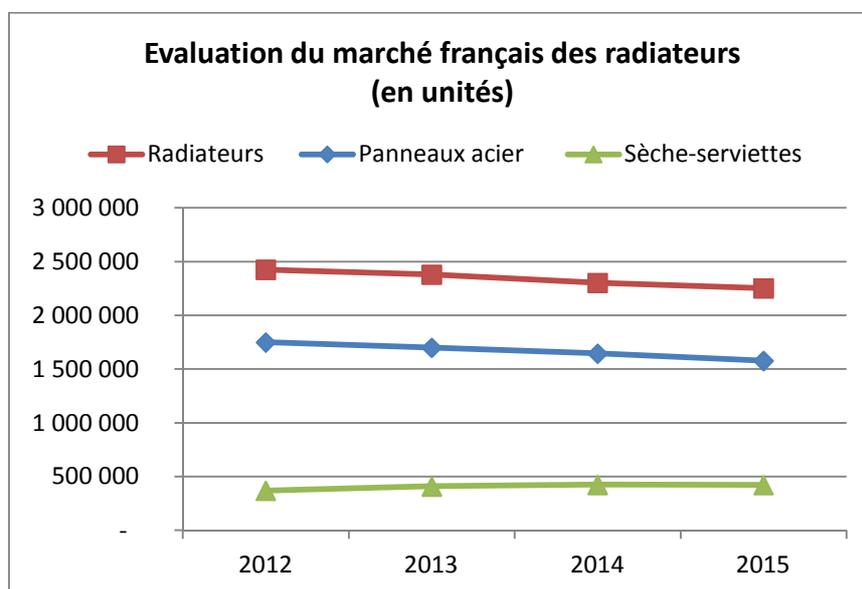
Livraisons de brûleurs en caisse (en milliers)

Brûleurs	2015	2014	2015/2014
Brûleurs fioul	47	44	+7.4 %
Brûleurs gaz	6.6	6.7	-0.9 %
Total brûleurs	54	51	+6.3 %

Source : Uniclina

3- RADIATEURS DE CHAUFFAGE CENTRAL A EAU CHAUDE

Le marché global des radiateurs en 2015 accuse une baisse de 2.2 %.



Sur le neuf, la baisse des constructions de logements individuels et collectifs impacte directement ce marché en particulier pour le panneau acier.

La rénovation, qui s'est mieux comportée que le neuf en 2015, a joué un rôle d'amortisseur, notamment sur le segment des radiateurs décoratifs qui n'accuse qu'un léger recul pour l'année écoulée.

Le marché du sèche-serviettes à eau chaude et mixtes est resté globalement stable en 2015. L'augmentation du taux d'équipement des ménages et du nombre de pièces d'eau dans les logements neufs et anciens parvient à compenser la baisse des ventes dans le neuf.

Perspectives

Après deux années difficiles, les perspectives positives en neuf comme en rénovation permettent d'envisager un redressement de ce marché dans les mois à venir.

4- EQUIPEMENTS ENR

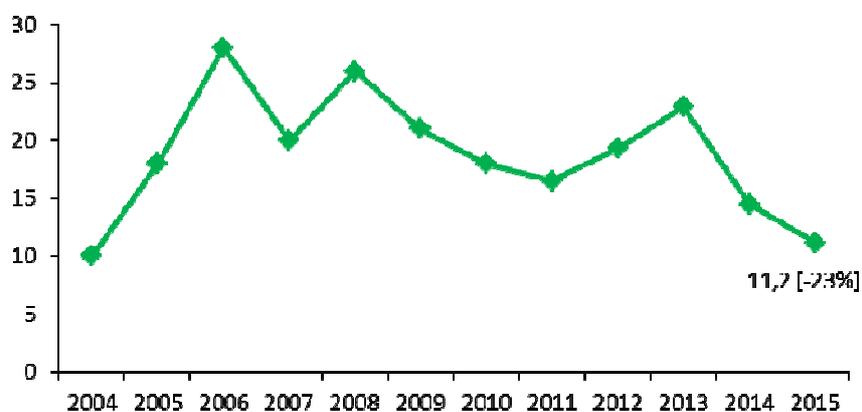
- Chaudières bois

	2015	2014	2015/2014
Chaudières biomasse	11 200	14 500	-23%

(Estimation : Uniclîma)

Les livraisons de chaudière biomasse s'établissent à 11 200 pièces en 2015 contre 14 500 en 2014. Le marché global régresse de 23%. Après un marché haussier en 2013, l'année 2015 est la 2ème année consécutive de baisse importante, ramenant le niveau du marché à un niveau antérieur à 2005.

**Évaluation du marché total des chaudières bois
(en milliers unités)**



Sources: Uniclîma

Le marché se décompose pour moitié de chaudières à chargement manuel et pour moitié de chaudières à chargement automatique.

Les chaudières à chargement manuel régressent un peu moins, de 16% par rapport à 2014. C'est un marché de renouvellement d'anciennes chaudières à bûches, pour ceux qui souvent, produisent eux-mêmes leur bois.

Les chaudières à chargement automatique, et plus particulièrement les chaudières à granulés, reculent plus fortement, de 27% alors qu'elles avaient connu une forte hausse en 2013. Ce type de chaudières vient souvent en remplacement de chaudières fioul et a bénéficié jusqu'à l'été 2014 d'un prix au kWh inférieur à celui du fioul.

L'absence d'hiver froid ces 2 dernières années et la baisse du prix du fioul domestique depuis 2014 sont les principaux éléments qui expliquent le recul du marché des chaudières bois en 2015.

La simplification du CITE (taux unique de 30% et arrêt des bouquets de travaux) n'a pas suffi à soutenir le marché en rénovation.

Perspectives

L'éco-conception très exigeant en 2020 : Le niveau de la classe 5 pour le rendement et pour les émissions (soit le maximum de la norme EN 303-5) a été retenu par les Etats Membres Européens pour être le minimum du règlement d'éco-conception qui s'appliquera à ces produits en 2020.

- **Solaire thermique**

	2015	2014	2015/2014
Chauffe-eau solaires individuels (CESI)	12 300	18 600	-34%
Systèmes solaires combinés (SSC)	400	700	-43%
Surface capteurs eau chaude solaire collective	48 800	75 500	-35%
Surface totale capteurs	97 800	150 500	-35%

(Estimation Uniclimate)

Le marché solaire thermique est à nouveau fortement en baisse, à hauteur de 35% en 2015. Il s'établit à 97 800 m² en 2015 contre 150 500 m² en 2014.

Les livraisons de chauffe-eau solaires individuels (CESI) ont représenté 12 300 unités contre 18 600 en 2014, soit une baisse de 34%. Alors que ce segment résistait mieux en 2014, il baisse désormais de la même manière que les autres en 2015.

Dans la maison neuve, le CESI ne parvient pas à s'implanter de manière suffisante, fortement concurrencé par le chauffe-eau thermodynamique (CET), plus économique à l'achat et plus simple à installer.

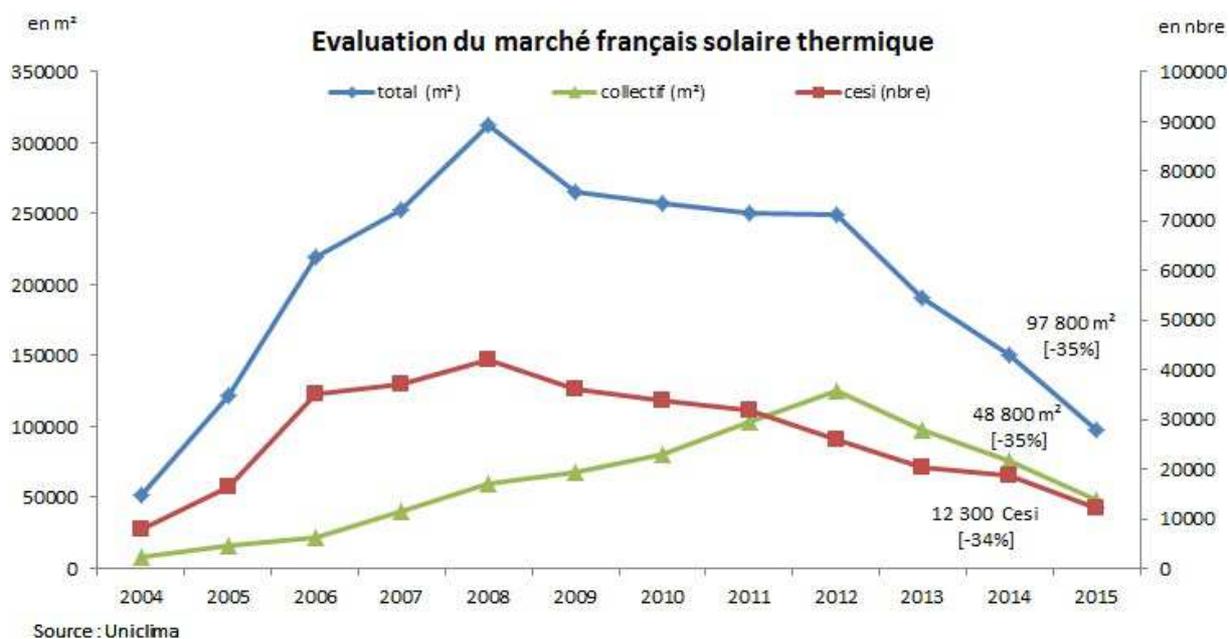
A noter, parmi les CESI, le segment des colonnes solaires (ou chaudières compactes associées avec un CESI) - qui représente plus de 25% du marché du CESI - résiste mieux à - 26%. Ces équipements sont généralement installés dans le neuf voire proposés en remplacement d'une chaudière avec une optimisation économique du surcôt solaire.

Concernant les systèmes solaires combinés (SSC), le marché poursuit sa chute, avec une baisse de 46% par rapport à 2014. Avec 400 pièces en 2015, ce marché est devenu un marché de niche. Cet équipement ne trouve sa place ni dans le neuf ni dans l'existant en France, alors qu'il représente plus de 50% du marché allemand.

La surface moyenne de capteurs par équipement individuel se stabilise pour les CESI et les SSC, poussée par l'optimisation des systèmes, avec 3,5 m² par CESI et 11,5 m² pour le SSC.

En rénovation, la simplification du CITE ne permet pas de soutenir les équipements solaires individuels.

Les livraisons de capteurs, destinées aux immeubles d'habitation collectifs ou aux bâtiments tertiaires, ont également à nouveau baissé en 2015 pour représenter 48 800 m² de capteurs contre 75 500 m² en 2014, soit une baisse de 35%. Ce segment, qui représente la moitié du marché, connaît à nouveau un recul important pour la 3^{ème} année consécutive. La RT2012, avec l'autorisation à consommer plus pour les logements collectifs (57,5 kWh/m².an contre 50 kWh/m².an) a cassé la dynamique du solaire collectif dans le neuf.



Perspectives

Le solaire thermique, avant la RT 2012, était largement soutenu par les labels BBC. Depuis la RT 2012, ce soutien n'existe plus et la réglementation n'impose toujours pas, dans le logement collectif, une obligation de part EnR. La profession va donc poursuivre avec la filière une action en ce sens.

- **Pompes à chaleur**

PAC	2015	2014	2015/2014
Aérothermie sur vecteur eau	75 273	62 326	8%
Géothermie	3 079	3 249	-5%
Chauffe-eau thermodynamique	76 250*	72 949*	4,5%
Aérothermie sur vecteur air (multi-split réversible)	399 697	346 037	16%

Sources : PAC&Clim'Info
*GIFAM - PAC&Clim'Info

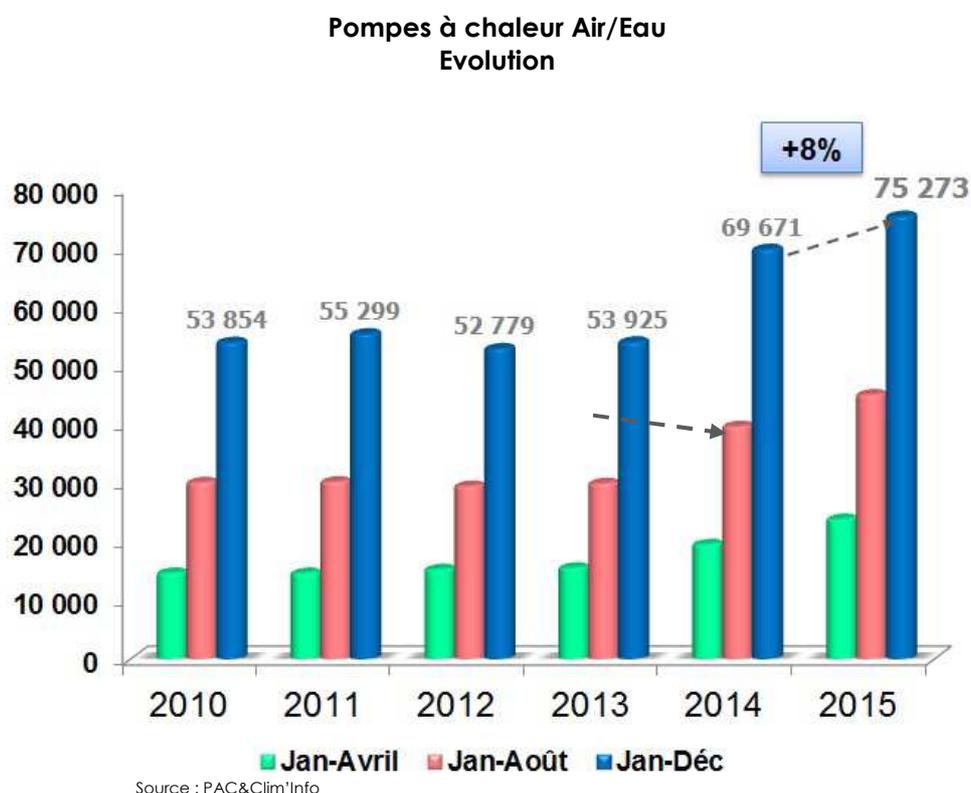
Aérothermie sur vecteur eau

2015 s'est clôturée sur une croissance du marché des pompes à chaleur. On note tout de même un ralentissement des ventes sur le dernier quadrimestre avec une baisse des monoblocs (-7%) et une très légère hausse de 2% des PAC biblocs.

Malgré une croissance des monoblocs plus importante sur les 2 premières périodes de l'année que les biblocs, la part des biblocs reste toujours élevée avec près de 90% du total.

Le marché est toujours tiré par les petites puissances < à 10 kW.

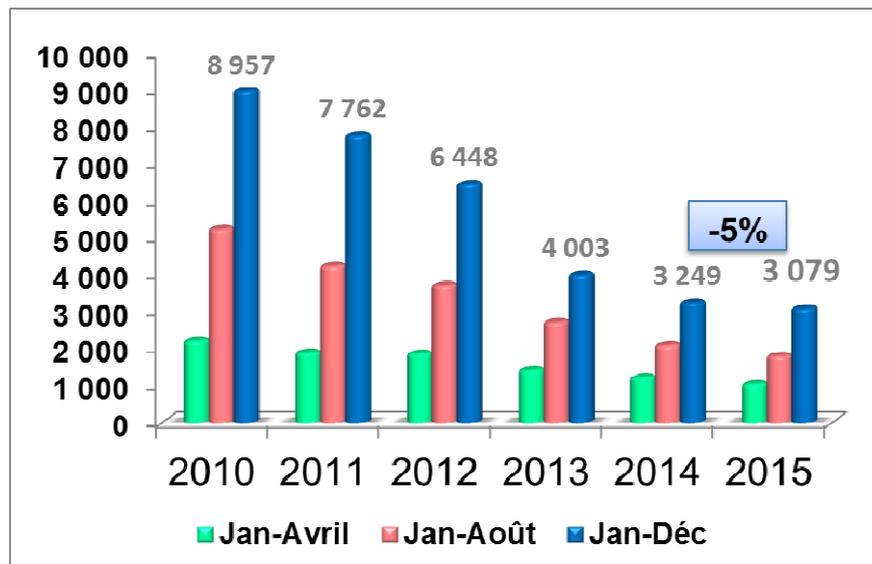
Pour information, le marché allemand est prévu en baisse de l'ordre de 4%.



Au plan européen, le marché total de la pompe à chaleur sur vecteur eau est prévu en progression de 5%. Le marché français représentant près du tiers du marché européen.

Géothermie sur vecteur eau, un marché toujours en baisse...
On observe un ralentissement de la baisse.

Pompes à chaleur géothermiques (hors Sol-Sol) Evolution



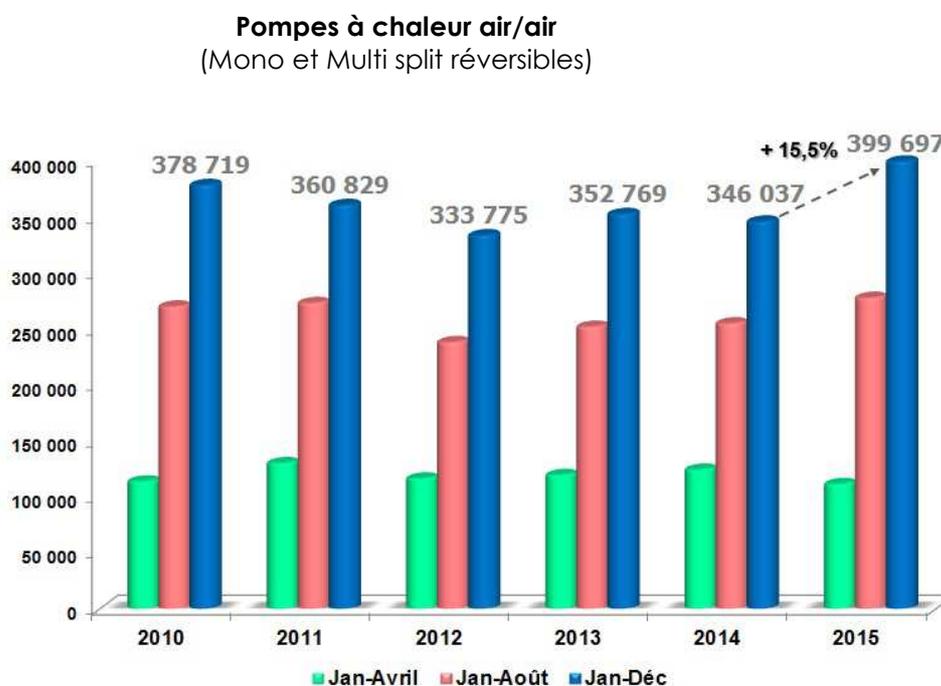
Source : PAC&Clim'Info

Chauffe-eau thermodynamique

Le marché des chauffe-eau thermodynamiques marque un ralentissement fort de sa croissance, à seulement +4,5% contre +50% l'année dernière. En effet, l'implantation de ces équipements est essentiellement faite dans les maisons individuelles neuves, et la rénovation des installations d'eau chaude sanitaire dans les logements existants ne prend pas le relais.

Aérothermie sur vecteur air

Le marché total des pompes à chaleur air/air, mono et multi split enregistre une progression de 16% avec près de 400 000 unités extérieures. La vague de chaleur estivale a sauvé une année qui démarrait très mal pour ce marché.



Source : PAC&Clim'Info

Les pompes à chaleur air/air mono splits, avec 311 346 unités, progressent plus fortement + 19% pour les petites puissances (marché résidentiel). Les multi-splits réversibles progressent également à +14% par rapport à 2014 pour arriver à 88 351 pièces. De même ce sont les petites puissances qui progressent le plus fortement.

Les unités destinées au marché tertiaire sont globalement stables.

Perspectives PAC

Concernant les pompes à chaleur sur vecteur eau, le marché est essentiellement installé dans la maison neuve et devrait conserver sa part de marché.

Concernant les PAC air/air, le premier quadrimestre 2016 devrait démarrer de manière soutenue grâce à l'épisode de fortes chaleurs de l'été 2015.

Toutefois, cela reste à confirmer en fonction des facteurs extérieurs climatiques.

5- CLIMATISATION TERTIAIRE

- **Les Rooftops**

Après une année 2014 exceptionnelle le marché revient dans des volumes normaux. Le nombre de rooftop serait en repli de 15 à 20% par rapport à 2014. C'est peut-être le signe que le marché du remplacement du R22 commence à s'amenuiser. De plus, le marché du rooftop est étroitement lié à des affaires qui représentent de grands volumes.

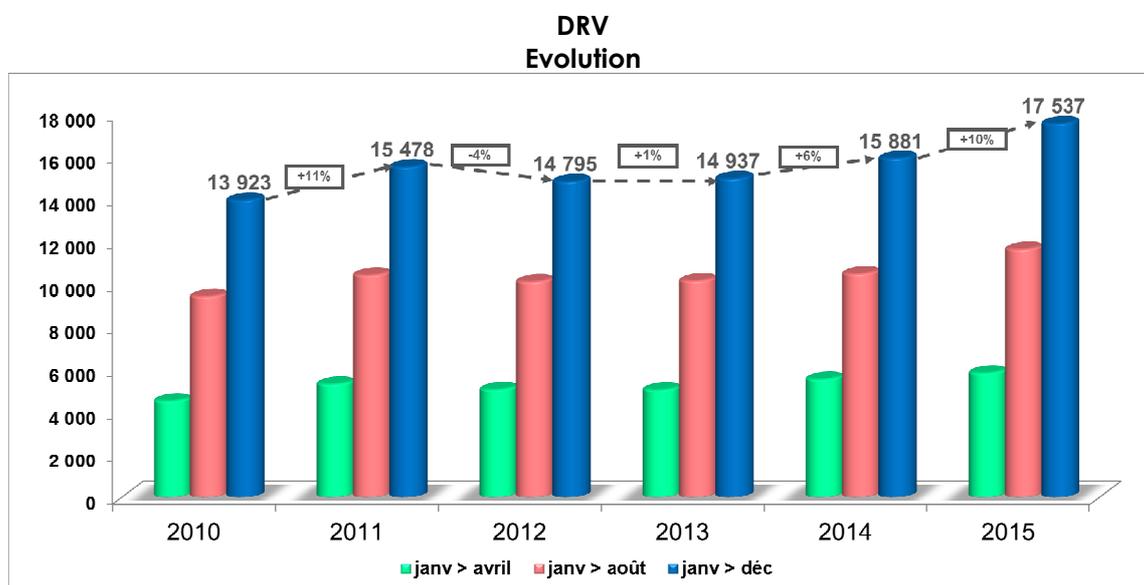
- **LES SPLITS > 17,5 KW :**

Le marché des splits de plus de 17,5 kW, soit les applications de type commerce, progresse de 18% par rapport à 2014 pour atteindre 4 792 groupes extérieurs.

- **Les DRV**

Le nombre de groupes extérieurs de DRV (Débit Réfrigérant Variable) progresse de 10% en 2015 et atteint son plus haut niveau historique avec 17 537 unités extérieures.

On note une progression de près de 30% sur les puissances inférieures à 5 CV provoqué par l'évolution des gammes des fabricants, et parfois au détriment des multi-splits de fortes puissances (> 7 kW).

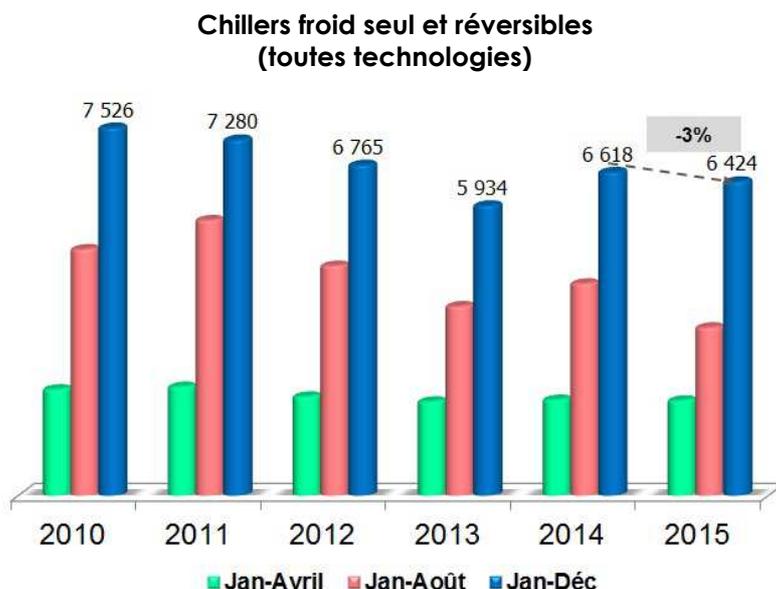


Source : PAC&Clim'Info

En termes d'unités intérieures, la progression est plus faible (+2%) impactée par le choix de groupes de plus petites puissances.

6- LES CHILLERS

En 2015, le marché des Chillers a baissé de 3%.



Source : PAC&Clim'Info

Le marché des refroidisseurs à eau baisse de 10%, alors que les appareils à condensation à air baissent de 2%.

La répartition des ventes par puissance est identique depuis plusieurs années : 15% du marché pour les puissances < 17,5 kW, 60% pour le cœur de gamme (17,5 à 200 kW) et 25% pour les grosses puissances (> 200 kW).

Concernant les fluides frigorigènes utilisés, on observe la progression continue du R410A au détriment du R407C (seulement 5% des ventes cette année).

Perspectives Climatisation tertiaire

Les industriels poursuivent leurs efforts engagés depuis de nombreuses années pour limiter l'impact environnemental des équipements.

En 2016, les efforts porteront plus particulièrement sur l'amélioration des efficacités énergétiques saisonnières et l'utilisation programmée de fluides frigorigènes à faible GWP pour répondre aux engagements du règlement F-Gas.

7- CENTRALES DE TRAITEMENT D'AIR DES BATIMENTS ET VENTILO-CONVECTEURS

- Centrales de traitement d'air

Centrales de traitement d'air	2015	2014	Evolution 2015/2014
< 5 000 m ³ /h dont h < 500 mm	1 326	1 028	29%
< 5 000 m ³ /h dont h > 500 mm	3 193	2 966	8%
5 000 – 15 000 m ³ /h	2 554	2 475	3%
15 000 – 50 000 m ³ /h	788	817	-4%
> 50 000 m ³ /h	102	125	-18%
TOTAL	7 963	7 411	7%

Source : PAC&Clim'Info

Le marché des centrales de traitement d'air progresse de 7% en 2015. Toutefois, il ne s'agit pas d'un résultat à périmètre constant. Il est probable que la hausse réelle du marché soit plus modéré (+3 à +5%).

Le segment des petites centrales < 500 mm a progressé de 29% en 2015, sa part dans le mix produit est passée de 14 à 17%.

Le cœur de gamme (les centrales de traitement d'air comprises entre 5 000 et 15 000 m³/h), augmente de 5% représentant 72% du mix produit (-1 point). Le segment 15 000 à 50 000 m³/h baisse et il perd 4%.

En conclusion le marché des centrales de traitement d'air est tiré par la progression des segments < 5 000 m³/h (+13%).

8- VENTILATION DES BATIMENTS

- **Logement individuel**

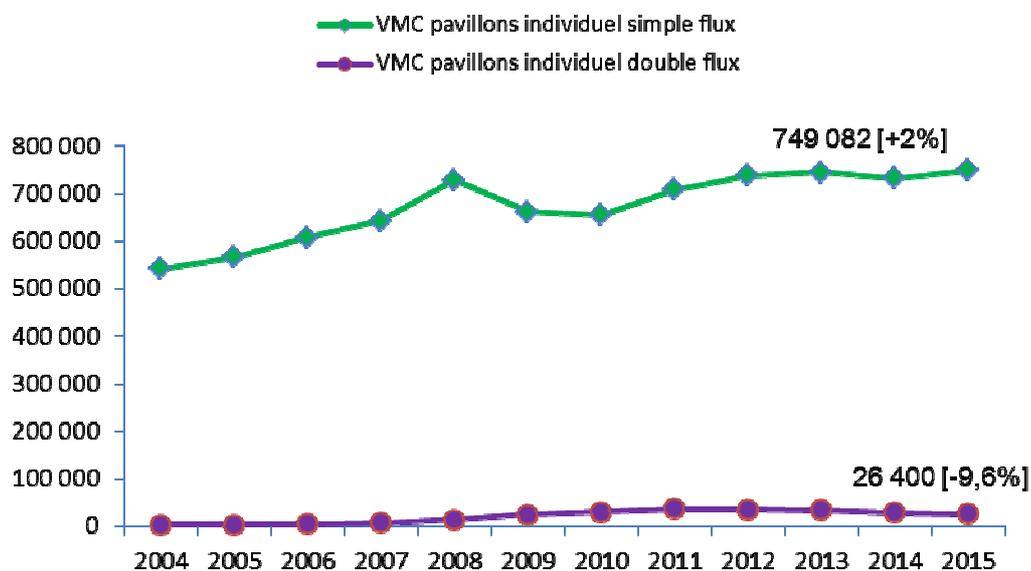
En logement individuel au global, le marché de la ventilation mécanique est en hausse de 1,7%.

Techniques	Année 2015 (en unités)	Evolution 2015/2014
VMC Simple flux :	749 082	+ 2,1 %
Dont : Autoréglable		+ 1,6 %
Hygroréglable		+ 3,2 %
VMC Double Flux	26 400	- 9,6 %
Total VMC* simple flux et double flux	775 482	+ 1,7 %
Aérateurs - débit < à 400 m³/h (type VMR)	444 432	+ 3,4 %

- * VMC : Ventilation Mécanique Contrôlée

Marché de la ventilation en logement individuel

Marché français de la Ventilation (en unités)



Source : Uniclimate

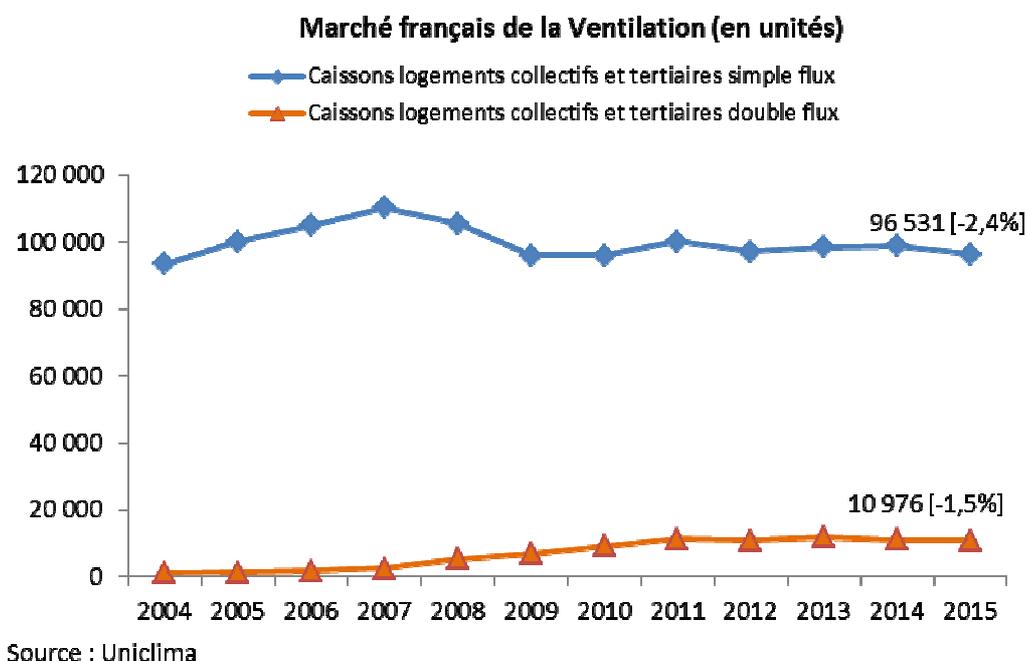
Le marché de la maison individuelle a baissé en 2014, pour autant il y a une légère croissance grâce au marché de la rénovation. Le marché le plus impacté est celui du double flux (-9,6 %), car il est plus lié au marché du neuf et sensible à l'environnement économique.

- **Collectifs et tertiaires**

Globalement, le marché du collectif tertiaire est légèrement négatif, ce qui reflète l'évolution du marché du neuf et à la différence de la maison ne bénéficie pas de l'effet rénovation / remplacement. Le marché du simple-flux subit une baisse de 2,4% et les centrales double-flux accusent une légère baisse de 1,5 %.

A l'intérieur de ces familles se dessinent déjà les futures conséquences de la réglementation éco-conception ventilation avec une chute significative de certaines catégories de produits comme par exemple les caissons avec échangeurs à flux croisés.

**Marché de la ventilation
en logement collectif et tertiaire**



- **Réseaux aérauliques et accessoires**

Techniques	Année 2015	Evolution par rapport à 2014
Conduits plastiques et métalliques	22 735 km	- 4,4%
dont : conduits plastiques (PE*, PVC...)		- 2,7%
conduits métalliques		- 7,3 %
*Polystyrène expansé		

Par rapport à 2014, les ventes d'accessoires (standards et à joints) diminuent (-4,4%). Le marché des réseaux est négatif et ne bénéficie pas avec le même effet du marché de la rénovation.

L'étanchéité à l'air des réseaux est de plus en plus intégrée par le marché. On note avec satisfaction la progression continue des accessoires à joint (28 % des ventes globales) mais qui restent malgré tout minoritaires sur le marché.

- **Diffusion d'air**

Techniques	Année 2015 (en unités)	Evolution par rapport à 2014
Grilles et diffuseurs	544 748	- 5,8 %

Le marché de la diffusion reste difficile avec une baisse de 5,8% malgré la bonne santé du marché de la climatisation en 2015.

S'agissant des poutres climatiques, les surfaces équipées ont chuté de 9,2 % en 2015 par rapport à 2014.

Perspectives Ventilation

Malgré des mises en chantier 2015 (encore légèrement négatives ; -5% en individuel, -4% en collectif), on peut s'attendre à une évolution positive du marché en neuf grâce aux signaux des ventes de maisons individuelles.

En tertiaire, on prévoit une stabilité en quantité et une évolution du mix lié à la mise en place du règlement Eco-conception sur les unités de ventilation.

Perspectives 2016

Comme à l'accoutumée, les réalisations 2016 de nos adhérents seront très largement dépendantes du niveau d'activité dans l'immobilier, qu'il soit résidentiel ou tertiaire, neuf ou rénovation.

S'agissant des autres métiers du génie climatique, froid ou filtration, non directement liés au bâtiment la situation sera très largement comparable.

En l'état de nos prévisions, et dans la continuité de 2015, il ne faut pas s'attendre à ce que 2016 soit marquée par un renversement de tendance important ou rapide de la construction neuve et la capacité de voir la rénovation prendre le relai n'est pas démontré.

Dans un tel environnement économique Uniclimate se doit de veiller à ce que certaines évolutions réglementaires qui au départ peuvent constituer des opportunités importantes ne se transforment en autant de handicaps pour l'industrie.

Trois exemples

1. Eco-conception

L'exemple le plus caractéristique peut-être trouvé dans les textes dits « Eco Design » ou « Eco Conception »; les industriels ont toujours soutenu l'élaboration et la mise en place de ces règlements Communautaires qui, dans les faits, conduisent à éliminer les équipements les moins performants pour promouvoir le haut de gamme.

Les deux limites à cette montée en gamme sont d'une part la capacité du marché à absorber les hausses de prix et d'autre part les coûts des énergies qui, s'ils restent faibles, n'encouragent pas à investir dans des équipements performants.

En revanche, une tendance actuelle à la sur-réglementation débouche sur l'élaboration de règlements applicables à chacun des sous ensembles d'un équipement, ce qui se traduit par une accumulation de textes en « poupées russes », tous applicables au même équipement pourtant déjà réglementé avec des exigences strictes en tant que produit fini.

Cela se traduit par exemple pour les pompes à chaleur par une accumulation de 3 règlements (ventilateurs, circulateurs, système de chauffage) qui imposent des exigences pas toujours compatibles et avec des cadencements de mise en œuvre successifs et irréguliers.

Le travail de conception, développement et fabrication des équipements concernés est donc compliqué à due proportion.

Il est nul besoin de préciser que pour des industriels, et cette action est engagée, il est important d'essayer d'obtenir une évolution de l'approche communautaire sur ce point.

Ceci sera d'autant plus important que certains représentants de la Commission ne font pas mystère de leur intention d'élargir à une approche « systèmes complexes » l'approche produit actuelle, voire de généraliser l'Eco conception à l'échelle du bâtiment, ce qui conduirait à ajouter 2 tailles de plus aux actuelles « poupées russes ».

2. Etiquetage énergétique

Autre exemple avec le souhait de la Commission de Bruxelles de procéder à une refonte totale de la directive Etiquetage Energétique. S'agissant des lots 1 et 2 dont nous avons vu qu'ils viennent d'être mis en application en septembre dernier, cela se traduirait par une remise en cause quasiment immédiate.

La seule justification donnée par la Commission pour ce changement très rapide est que, pour 2 lots de l'Eco conception (machines à laver et réfrigérateurs) , l'étiquetage actuel est d'ores et déjà périmé ; ces deux cas particuliers viendraient donc justifier une refonte générale et non différenciée, ce qui est totalement inacceptable.

Uniclimate agit donc en forte coordination avec les différentes associations européennes de nos métiers pour faire comprendre que les industriels, la filière et les utilisateurs doivent d'abord assimiler le dispositif actuel, dont rien ne démontre qu'il serait déjà périmé, avant de penser à le faire évoluer.

2. CITE

En miroir de ces deux exemples communautaires, les thèmes franco- français ne sont pas en reste. A titre d'exemple, le cas du crédit d'impôt transition énergétique est symptomatique.

Uniclimate, au côté d'autres professions, s'est félicité de la consolidation du crédit d'impôt initiée par le Ministère de l'Ecologie du Développement durable et de l'Energie.

Le dispositif est resté stable, tant en ce qui concerne le taux unique que le périmètre.

Cette continuité dans l'effort permet d'en assurer un bon déploiement par tous les échelons de la filière jusqu'à l'utilisateur/contribuable. La situation est donc positive

Cependant, on observe sur la période récente une tendance des Pouvoirs Publics pour rendre plus stricts les critères d'accès au bénéfice du CITE.

Autant on peut comprendre que l'on souhaite soutenir les équipements performants, autant l'excès pourrait être destructeur pour le déploiement des EnR en rénovation.

A titre d'exemple, on peut prendre les progressions des réalisations enregistrées pour 4 équipements vedettes récents :

		Pourcentage de progression	
		2014	2015
PAC	vecteur eau	+ 27%	+ 9%
Hybrides		+ 44%	+ 16%
CET		+ 50%	+ 4%
Solaire		- 20%	- 35%

Force est de constater que ces équipements EnR performants sont installés prioritairement dans le neuf, en grande partie grâce à la réglementation applicable.

Dans ce cadre, ces équipements ont atteint leurs parts de marché naturelles et ne progressent plus ; rien ne nous permet d'imaginer une remontée forte du marché du neuf et la rénovation ne fait pas assez appel à ces équipements pour prendre le relais, d'où un tassement de la croissance.

Si, partant d'une intention louable, on rend les critères d'accès trop stricts pour le CITE qui ne fonctionne que pour la rénovation, ces équipements EnR – et certains comme le solaire – traversent déjà une mauvaise passe - se heurteront à de grandes difficultés.

On remarque que c'est exactement la même chose pour l'exigence des qualifications RGE pour l'obtention des aides publiques ; si la montée en compétence de la filière est effectivement souhaitable, il est nécessaire de maintenir le schéma RGE dans un cadre acceptable par la filière.

Incidemment, la remarque déjà évoquée à propos du prix des énergies est également valable en l'espèce, le faible prix des énergies étant peu incitatif pour pousser à la rénovation.

Par ailleurs, et nous nous inscrivons dans un mouvement général, une autre perspective prometteuse s'annonce pour les métiers du génie climatique, à savoir la montée en puissance du « numérique » sous toutes ses formes.

2016, et le salon Interclima+Elec 2015 l'a démontré, va voir apparaître de plus en plus d'« objets connectés », ou de dispositifs de connexion des équipements pour plus d'efficacité énergétique.

Une telle évolution ne surprendra pas les adhérents d'Uniclimate qui depuis des années se préoccupent de doter les équipements, gros ou petits, résidentiels ou tertiaires, de dispositifs de régulation et/ou de programmation.

Il faudra en revanche veiller à ce que ce mouvement ne se fasse pas au détriment de l'efficacité et de la valeur ajoutée des équipements ; les industriels travaillent tous à ce que l'intelligence et la haute technologie reste dans les équipements pour plus d'efficacité.

De même, autre visage du numérique dans le bâtiment, la gestion des données numériques va connaître de nouveaux développements.

En 2016, Uniclimate sera fortement impliqué pour la création des différentes données relatives aux équipements, données environnementales avec les PEP, données Eco Design, données réglementation thermique... et pour en assurer leur mise à disposition des différents intervenants de la filière, que ce soit pour les analyses de cycle de vie ou pour la fameuse maquette numérique « BIM »

Ce mouvement vers les données numériques est évident, utile et inexorable.

En revanche, il faudra le maintenir dans un cadre acceptable par les industriels notamment:

- en ce qui concerne la propriété des données qui doit leur être acquise,
- en ce qui concerne la simplicité pour éviter les projets inutilement complexes et coûteux,
- et aussi en ce qui concerne la maîtrise de la diffusion.

Dans ce cadre, les bases de données Uniclimate gérées par ATITA qui vient d'être remise à niveau devrait continuer à jouer un rôle de premier plan.

Contact Presse

Charlotte PEYRAMAURE
FACTOmédia

Communication – Production - RP

10 rue André Chénier

78000 Versailles - FRANCE

www.factomedia.fr | www.rp.factomedia.fr



L'Agence
communication
dynamique !